

Régions › Canton de Neuchâtel

20.12.2013, 00:01 - Canton de Neuchâtel

Actualisé le 20.12.13, 01:02

La suppression d'une filière de formation fait réagir des médecins



Après avoir étudié ailleurs, les futurs techniciens en analyses biomédicales reviendront-ils travailler dans le canton de Neuchâtel? KEYSTONE

A partir de 2016, le canton de Neuchâtel ne formera plus de techniciens en analyses biomédicales, ce qui inquiète des laboratoires et le Service régional de transfusion.

"Cette suppression nous inquiète beaucoup." Cette phrase figure sur une lettre adressée à notre rédaction par le docteur Hans Siegrist, directeur du département d'analyses et diagnostics médicaux en microbiologie aux laboratoires Admed, par ses collègues médecins de deux autres départements d'Admed, enfin par sa consoeur du Service régional neuchâtelois et jurassien de transfusion sanguine. Motif de leur inquiétude: la suppression annoncée de la formation en école supérieure pour technicien en analyses biomédicales (formation post-CFC qui dure trois ans à plein temps).

Pour les auteurs de ce courrier, "l'intérêt des jeunes n'a pas été pris en compte" et la fermeture de l'école dite de laborantins "met fin au rayonnement suprarégional de la qualité de l'enseignement de cette formation". Selon Hans Siegrist, elle était la meilleure des trois formations proposées en Suisse romande.

"Les stagiaires qui étudient dans cette filière et qui viennent dans nos laboratoires sont toujours d'excellente qualité." Hans Siegrist confie que les laboratoires médicaux choisissaient d'ailleurs souvent parmi ces étudiants pour "assurer la suite de leurs activités". Selon lui, la grande majorité de ces jeunes a toujours trouvé du travail dans le canton ou ailleurs, "ce qui reflète la bonne réputation de cette formation". Il ajoute: "En tenant compte du fait que deux tiers des décisions diagnostiques et thérapeutiques en médecine dépendent du résultat d'une analyse de laboratoire, l'impact de cette fermeture ne se fera pas attendre."

"Des économies mineures"

Pour les auteurs de cette prise de position, ces laborantins spécialisés dans le domaine médical sont indispensables. Ils craignent que, suite à l'abandon de cette formation à Neuchâtel, les laboratoires aient de la peine à trouver des stagiaires ou à les faire revenir dans le canton, une fois leur formation effectuée à Lausanne, Genève ou en Suisse alémanique. "On ne peut que spéculer sur le fait qu'ils reviendront exercer dans nos laboratoires, mais il n'y a aucune garantie."

Pour les médecins, les économies qui se feront sur cette formation sont "mineures par rapport à d'autres problèmes". Le prix s'élève à environ 27 000 francs par élève et par année. Les accords intercantonaux relatifs aux écoles supérieures prévoient que les cantons d'origine des étudiants non neuchâtelois y participent à hauteur de 13 000 francs. "Il ne faut pas voir ce financement comme une perte, mais comme un investissement", commente Hans Siegrist.

Au-delà de cette fermeture, ce qui l'inquiète, c'est "le démantèlement des structures de la santé publique" du canton. "Après le départ d'excellents médecins, nous perdons le futur personnel qualifié de nos laboratoires."

"Je comprends leurs inquiétudes"

"C'est sûr qu'il est regrettable de perdre une filière qui est une si belle carte pour le canton." Monika Maire-Hefti, cheffe du Département de l'éducation et de la famille, comprend les craintes des laboratoires médicaux de ne pas voir les étudiants formés dans d'autres cantons revenir travailler dans le canton de Neuchâtel. "Leur crainte est légitime, il y a un risque", admet-elle. "Il faudra être créatif pour les faire revenir dans le canton, mais ce n'est pas impossible: il y a une véritable carte à jouer grâce à l'attractivité du canton dans ce domaine." Elle insiste également sur le fait que la formation CFC de laborantins n'est pas supprimée.

La principale raison de la fermeture de cette filière est économique: "Dans la situation où l'on se trouve, où il a fallu gratter chaque franc pour le budget 2014, le Conseil d'Etat a dû se poser des questions sur toutes les formations offertes par le canton." Cette filière, qui compte 16 élèves, dont six seulement sont neuchâtelois, a donc été l'objet de discussions: "Y avait-il sens à garder cette formation dans le canton?" Le départ à la retraite du directeur - "qui allait frapper à la porte de chaque laboratoire pour trouver des places de stage aux étudiants", indispensables à la formation mais en diminution suite à la réorganisation de certains laboratoires - a joué dans la balance.

Les auteurs du courrier adressé à notre rédaction considèrent pourtant que les dépenses liées à cette filière sont mineures par rapport à d'autres... "Les dépenses sont toujours mineures lorsque l'on tient à quelque chose", commente Monika Maire-Hefti, qui assure qu'elle défendrait aussi cette filière si elle était dans leur situation.

RAPPEL DES FAITS

Il y a deux semaines, le Conseil d'Etat annonçait sa décision de fermer en 2016 la filière de formation en école supérieure pour techniciens en analyses biomédicales (notre édition du 7 décembre). Les raisons sont à la fois financières et pratiques: nombre de places disponibles revu à la baisse pour des raisons logistiques, diminution du nombre de places de stages dans les laboratoires médicaux (un pan important de cette formation), petit nombre d'étudiants neuchâtelois ou encore départ à la retraite du directeur de la filière.

Par LEA JELMINI